

ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN-2025-11 du 17/05/2025 au 02/06/2025
AN05120250602939

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Centre de gestion de la Marne : <https://51.cdgplus.fr/l-emploi/arretes/>.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 2 juin 2025



Le Président du Centre,
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512503120003 23001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Palefrenier soigneur	Le temps de travail ne convient pas	REIMS	19/05/2025	05120250317737
V0512504040004 77001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Chargé d'opérations eau potable	Absence de candidature adaptée	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE	22/05/2025	05120250416241
V0512504040008 34001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien principal de 1ère classe	Surveillant de travaux/électromécanicien en eau potable	Absence de candidature adaptée	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE	22/05/2025	05120250416241